

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Fenelon - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Fenelon - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (50221)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Fenelon - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (50221)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	76	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes des bulletins: 3 trimestres de 1ere et 2 de Tle: français, Histoire géo, philo, spé (En STMG: économie droit). Option DGEMC valorisée	Notes et classements	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des enseignants sur les bulletins, Projet de formation motivé.	appréciations et projet	Essentiel
Savoir-être	Appréciations des enseignants et Fiche Avenir, Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir	appréciation, projet et fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé et cohérent, recherches personnelles sur la formation. Connaissance du programme	Projet motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	activités scolaires ou extrascolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Le niveau de français est un élément essentiel de l'analyse des dossiers

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a recours à un traitement algorithmique pour l'analyse quantitative des dossiers en fonction des moyennes dans les matières de tronc commun et des résultats aux épreuves de français.

Ce traitement algorithmique est suivi d'une analyse qualitative avec une étude des dossiers réalisée par une équipe d'enseignants qui attribue une note en fonction des appréciations des élèves sur les bulletins, de l'étude de la lettre de motivation, de la cohérence du projet et de la fiche avenir.

L'étudiant ayant déjà un contrat d'alternance ou des pistes sera valorisé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers doivent être correctement remplis avec un soin particulier pour l'orthographe. Le projet de formation doit être motivé et en lien avec la formation demandée.

Les appréciations des bulletins et de la fiche avenir ont une importance essentielle dans le choix de la commission. Les candidats doivent faire preuve d'autonomie et d'implication dans leur travail pour valoriser la partie qualitative du dossier.

Il convient de bien se renseigner sur la formation en participant aux JPO qui sont organisées par l'établissement.

Signature :

Lionel LÉANDRI-VENDEUVRE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Fenelon